

E16 VILLES VIVANTES

LA PORTE DU HAINAUT

France

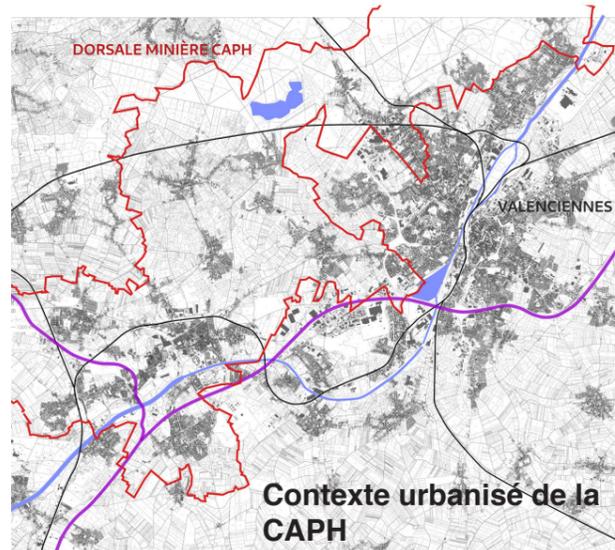
ECHELLES: L, M, S (échelle territoriale, urbaine et architecturale)

REPRÉSENTANT DE L'ÉQUIPE: urbaniste, paysagiste, architecte

FAMILLE DE SITE : Revitalisation / Transformer grâce aux infrastructures

LOCALISATION: Communauté d'agglomération de La Porte du Hainaut (59), Hauts-de-France

POPULATION: Communauté d'agglomération de La Porte du Hainaut: 158 789 habitants
SITE DE RÉFLEXION : les 14 communes minières de la CAPH
SITES DE PROJET : multi-site (Escautpont : 3,8 ha + Raismes : 60,6 ha + Wallers : 4,9 ha + Escaudin-Lourches : 27,5 ha)



Contexte urbanisé de la CAPH
SITE PROPOSÉ PAR : Communauté d'Agglomération La Porte du Hainaut
ACTEURS IMPLIQUÉS: Communauté d'Agglomération La Porte du Hainaut, CAUE du Nord, Mission Bassin Minier, bailleurs Maisons&Cités et SIA
PROPRIAIRE(S) DU SITE : acteurs publics
SUITES DONNÉES AU CONCOURS: études urbaines en collaboration avec les Villes et la Communauté d'Agglomération, missions de maîtrise d'œuvre architecturale

LA TREILLE MINIÈRE, PATRIMOINE ORGANIQUE INCLUSIF

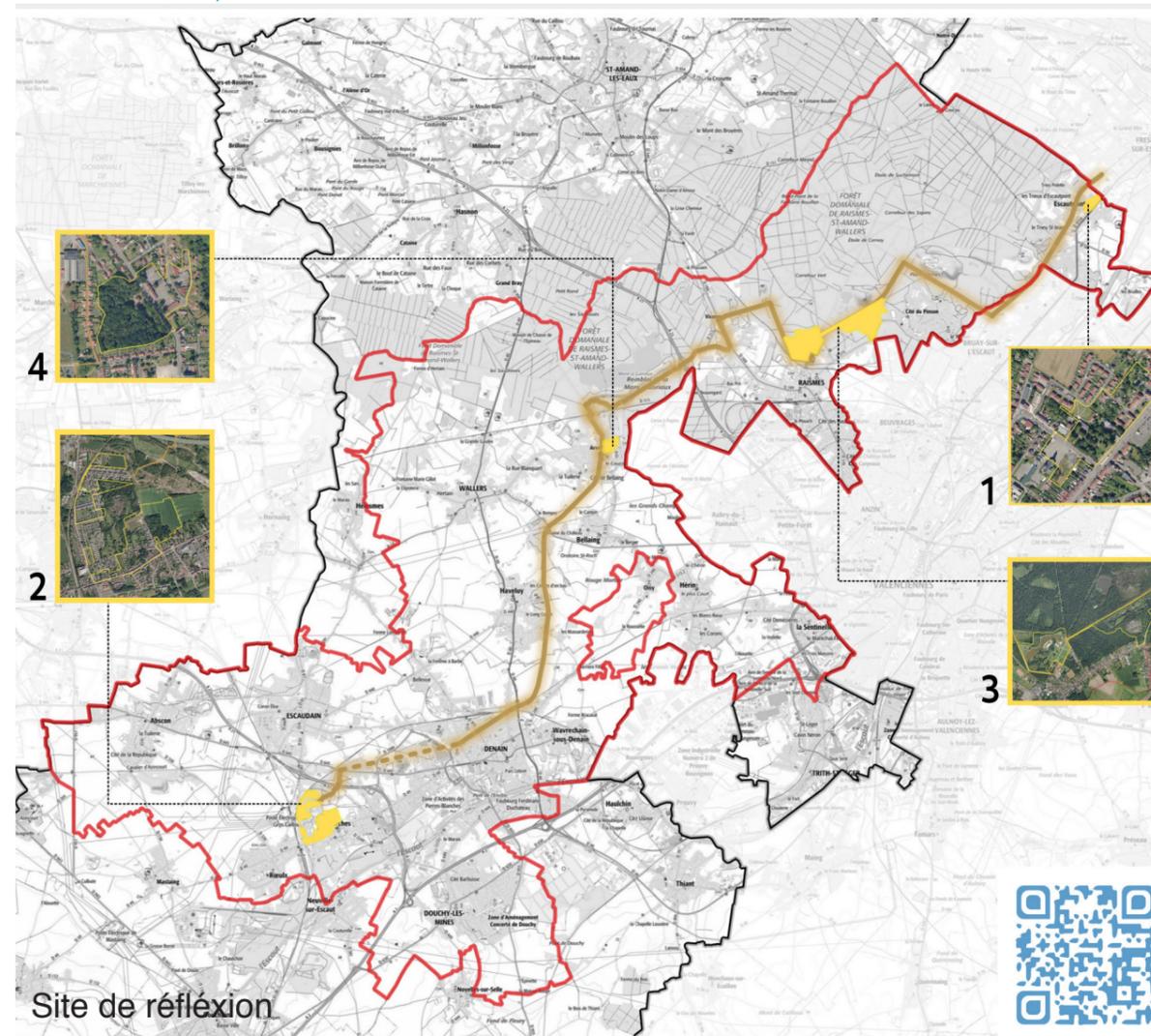


La treille minière

STRATÉGIE URBAINE DE LA VILLE

Le site de réflexion comprend 14 communes minières de l'ancien Bassin minier du Nord-Pas de Calais au cœur de la communauté d'agglomération de La Porte du Hainaut, à l'ouest de Valenciennes. Ce territoire alterne des espaces urbanisés disséminés dans un paysage rural et naturel marqué par deux siècles d'exploitation charbonnière.

En 2012, le Bassin minier Nord Pas de Calais a été reconnu et inscrit par l'UNESCO au titre de son « paysage culturel évolutif et vivant », témoignage de la manière dont l'Homme a façonné son environnement en exploitant depuis le début du 18ème siècle une ressource naturelle souterraine : le charbon. Malgré des séquelles socio-économiques et environnementales importantes, ce territoire densément habité a su conserver aussi les atouts de son renouveau : la mémoire, les liens de solidarité typiques de la culture minière, ainsi que son patrimoine bâti, ses atouts paysagers et son capital environnemental (forêt, milieux humides, hydrographie). Dans la continuité de la politique de renouvellement urbain minier, qui se traduit par la rénovation des logements miniers et la requalification des espaces publics, l'Agglomération a engagé depuis 2016 une démarche de reconquête, participative et partagée, confortée par des programmes de redynamisation économique et de cohésion sociale.



Le centre minier d'Arenberg à Wallers



La mare à Goriaux (étang d'affaissement) à Raismes

PRÉSENTATION DU SITE

Les quatre sites de projet sont localisés le long d'un parcours potentiellement structurant. Les sites présentent des caractères urbains et paysagers différents et offrent plusieurs opportunités de transformation : deux d'entre eux demandent une réflexion sur des types d'habitat « alternatif » aux produits immobiliers courants, alors que les deux autres concernent la conception innovante d'espaces publics et d'équipements. Ces sites présentent l'avantage d'être mutables à court terme, puisqu'ils ont déjà fait l'objet de réflexions concernant les opportunités de leur évolution et en étant de propriété publique ou en cours d'acquisition.

E16 VILLES VIVANTES - La Porte du Hainaut France



VITALITÉS MÉTABOLIQUES ET VITALITÉS INCLUSIVES

La ville vivante est ici figurée par la « treille minière ». Celle-ci est un concept, une image-guide forgée par la Mission Bassin Minier pour repenser et recomposer ce territoire sur la base de ses réalités historiques, urbaines et paysagères, afin de relancer son attractivité et apporter du mieux vivre à ses habitants. Potentiellement constituée de lieux (cités minières, chevalements, anciens bâtiments d'exploitation minière, sites naturels) et de liens (anciens cavaliers de mines, drèves forestières), cette « treille » pourrait compléter, à l'échelle locale/intermédiaire, l'armature des grandes infrastructures territoriales (système hydrographique, ferré, routier) et aurait vocation à améliorer la structuration, l'usage, l'image d'un réseau de centralités urbaines, de quartiers résidentiels, d'espaces publics, d'équipements, etc., au service de ses habitants.

L'image organique de la treille minière, qui oriente l'évolution de la structuration du territoire du Bassin minier à différentes échelles, permet de repenser les cités minières et des nouveaux quartiers comme des grappes, les espaces de nature, les terrils et les anciennes friches minières requalifiées comme des feuilles, les cavaliers miniers, les drèves forestières et les canaux comme des ramures, etc.

Avec ses paysages naturels et culturels, le territoire (post)minier offre un potentiel pour y développer des écosystèmes complexes, mettant en synergie l'humain et le non-humain. Les projets Européen seront l'occasion pour régénérer et mieux gérer les ressources territoriales (le sol, la forêt, l'eau, les patrimoines bâtis et culturels, etc.), ainsi que pour reconnecter les lieux, inciter les sociabilités, favoriser la santé et le bien-être des habitants.